

Le Buisson - Cadouin - Paleyrac-Cussac

Un AVENIR COMMUN

N°17

www.lebuissondecadouin.fr

Le mot de la Maire



Le 15 mars 2020, vous avez élu une nouvelle équipe, 19 personnes pour servir notre grande commune et ses deux communes associées. Je vous remercie de m'avoir accordé votre confiance.

Au cours de ces dernières semaines, le Coronavirus s'est invité et il nous a fait vivre une période inédite, pleine de solitudes, de difficultés, mais j'ai pu constater plus de contacts humains et de magnifiques élans de solidarité, à l'exemple de l'opération « Masques Citoyens », où 1 couturier et 35 couturières bénévoles ont œuvré à la fabrication de 2000 masques.

Je souhaite adresser mes vifs remerciements à l'ancienne équipe qui, pendant ces deux mois, a fait face à une situation compliquée. Je tiens à associer à ces remerciements l'ensemble du personnel administratif de la mairie et les services techniques qui n'ont pas ménagé leur peine.

Pendant cette période, notre population a pu mesurer au quotidien la nécessité de voir fonctionner le service public : la mairie bien évidemment, mais aussi le CIAS, la Poste, les services infirmiers, l'ensemble des soignants, qu'ils soient du public ou du privé. C'est une chaîne humaine, médecins, pharmaciens, commerçants, aides aux ménages... et l'ensemble de nos citoyens qui ont veillé sur un voisin, une personne isolée, les uns rémunérés mais tellement disponibles, les autres bénévoles et attentifs aux autres.

Aujourd'hui, je mesure la responsabilité qui m'est attribuée pour les 6 ans à venir. Avec la nouvelle équipe, je m'engage à garder simplicité et écoute, à poursuivre les échanges avec la population afin de bâtir notre projet du « mieux vivre ensemble ». Pour cela, j'allierai Attention, Empathie mais toujours Respect de la loi et Exigence. Afin de respecter la démocratie locale et selon la loi, une place sera donnée à l'opposition dans ce journal.

En raison du contexte sanitaire et de la réglementation en vigueur, le traditionnel Mai communal est reporté au printemps 2021.

Je vous souhaite à tous de partager avec vos familles et entre amis un bel été 2020.

Marie-Lise Marsat



Bulletin d'informations municipales



Janvier à Juin 2020

Le mot du maire de Cadouin



Chères Caduniennes, chers Caduniens,

Ce bulletin municipal marque le début d'une nouvelle mandature. Nous tenons à vous remercier de nous avoir de nouveau accordé votre confiance, ainsi qu'à Maryline Kogler-Lacoste qui rejoint notre équipe. Les rôles ont été distribués. Je demeure maire délégué de Cadouin, chargé de l'urbanisme et de l'environnement. Maryline occupe le poste de 2^e adjointe de notre grande commune, chargée des affaires sociales, de la culture et de l'enfance jeunesse, Michèle Fourteaux, celui de déléguée à la population, à la sécurité (en lien avec notre policier municipal) et continue de participer à l'animation de notre page facebook municipale, en trio avec le délégué à la communication et moi-même.

Ce nouveau mandat ne débute pas dans la facilité, face à une crise sanitaire et économique inédite qui bouleverse la planète entière. Durant la période difficile du confinement, nous avons essayé, autant que nous le pouvions, de garder un lien avec les plus âgés et les plus fragiles (appels téléphoniques, organisation du ravitaillement...) afin que cet épisode vous soit le moins stressant possible. Nous avons, à cette occasion, apprécié la présence du seul commerce qui pouvait être ouvert, notre boulangerie. Merci !

Nous pensons que le pire est derrière nous et qu'en respectant un minimum de prudence, l'avenir sera plus serein. Notre région, notre village et notre EHPAD ont été relativement préservés. Nous saluons le travail des soignants en général et, plus particulièrement, celui de nos locaux.

La saison estivale s'annonce et Cadouin, un moment déserté, reprend vie avec la réouverture de ses sites et restaurants. En lien avec le cinéma, **une exposition de qualité, dont le vernissage a eu lieu le 12 juillet, occupe la cour de l'Auberge de jeunesse jusqu'au 15 août.**

Le Foyer Rural ne pourra pas cette année proposer son videgrenier de juillet. **Malgré un programme allégé, il se passera tout de même des choses festives cet été à Cadouin (concerts, cinéma plein air, marchés gourmands...).**

Côté pratique, le SMD3 (Syndicat Départemental de ramassage des ordures ménagères) a mis en place **un nouveau mode de collecte « la redevance incitative » afin de nous conduire à mieux trier.** Pour le moment, en phase de « rodage », ce mode est perfectible mais **ne pourra bien fonctionner que grâce à une attitude citoyenne de nous tous.** A Cadouin, outre la plateforme habituelle sur la route du plan d'eau, 3 containers semi-enterrés (verre, jaune, noir) ont été ajoutés sur le parking des bus à la sortie ouest du village. **Un composteur public est en cours d'installation au même endroit.**

Si le nouveau conseil municipal s'est mis en place avec quelques mois de retard et bien que 2020 ne s'annonce pas une année de grands chantiers, l'équipe municipale, motivée, rajunie, rassemblée derrière notre nouvelle maire Marie-Lise Marsat, est bien au travail.

Nous souhaitons santé et courage à toutes et à tous.

C'est en veillant à la réussite du « Vivre Ensemble » que nous passerons cette crise exceptionnelle.

David Faugères

Michèle Fourteaux, Maryline Kogler-Lacoste



Cadouin et la Télé :

C'est décidément une histoire d'amour entre notre village et les caméras de télévision !

Le 1^{er} juillet, une double effervescence régnait sur la place et dans le village. A l'animation du mercredi, jour de marché, s'ajoutait une nouvelle fois la présence télévisuelle.

Eric Perrin et son équipe de FR3 ont promené caméra et drone dans tous les recoins afin de réaliser les plus belles images pour l'émission « Cap Sud Ouest ».

Il s'agissait d'illustrer le « réveil » du patrimoine grâce à l'installation matinale du marché et sa fréquentation par les locaux et les touristes qui commencent à arriver, les visites du cloître et de l'abbaye, l'ensemble du village vu d'en haut par le drone. Nous ne manquerons pas de vous informer de la date de diffusion dès que nous la connaissons.

Le mot du maire de Paleyrac



Une ambition affichée pour faciliter la vie des Paleyracois-es

Fort de son histoire, et tout en conservant son identité, Paleyrac affirmera la volonté de participer pleinement à l'avenir du Buisson de Cadouin et de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord :

- ⇒ en favorisant la création d'un café multiservices, l'économie touristique, culturelle et agricole
- ⇒ en préservant le patrimoine, la vie associative
- ⇒ en associant les habitants lors de deux réunions annuelles

Chères Paleyracoises, chers Paleyracois,

C'est avec plaisir et émotion que je réalise pour la première fois cet article dans notre journal municipal. "Enfant du pays", c'est avec humilité et envie que j'aurai à administrer notre village pour les années à venir. Je mesure le poids des responsabilités et l'attente des habitants pour qu'existe le village de Paleyrac au sein de la commune du Buisson de Cadouin.

Je tiens tout d'abord à remercier Eliane Berçot qui a facilité ma prise de fonctions. Je me félicite aussi du professionnalisme et dynamisme de notre secrétaire de mairie, Audrey Castella. Je remercie également Valérie Salgues qui a coordonné la confection et la distribution des masques en cette période de pandémie. J'ai ainsi pu mesurer l'importance d'un lien social, primordial à maintenir et renforcer.

Et ceci m'amène à partager les paroles de la journaliste Flore Vasseur du quotidien La Croix : "Le Covid-19 n'a rien créé. Juste révélé. Les jeunes ne portent pas la dette écologique. Ils mourront de notre inaction, de notre absence totale de courage et d'audace. De notre incapacité à penser au delà de nous-mêmes ». A bon entendeur salut.

Mes premières initiatives concernent certains dossiers qui sont en cours depuis de trop nombreuses années, et de chercher une solution juste et équitable, dans le respect des lois, afin d'apaiser les esprits.

Des actions sont déjà réalisées

Je salue l'association "Sem&Vol" qui a rénové l'une de nos fontaines. Des travaux d'entretien de la voirie ont eu lieu au mois de juin.

Des projets sont à l'étude, et plus particulièrement l'initiative d'installer "un café multiservices". C'était une promesse de la campagne électorale. A titre d'information, le groupe SOS, porteur du projet, prend en charge le salaire pendant trois ans de la personne recrutée localement pour gérer cette initiative. Vous serez bientôt amenés à remplir un questionnaire pour déterminer vos attentes pour ce lieu "multiservices" qui sera si important pour tisser un lien de convivialité. En effet, il me semble que "bien vivre ensemble" ne peut pas rester qu'une formule ! Je m'attacherai à maintenir et renforcer ce lien social.

Une participation citoyenne

Afin d'écouter chacun d'entre vous, **il vous sera proposé des rendez vous au cours de l'année, à la période des vœux et à une autre date à définir.** Ainsi une voix citoyenne sera le fil rouge de notre vie à Paleyrac. **Si vous le souhaitez, pour une communication plus réactive, je vous invite à nous communiquer votre adresse électronique à :**

paleyrac@lebuissondecadouin.fr. **Rappel** : permanence mairie, le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

A VENIR : pour la fête du 15 août organisée par le comité des fêtes, la possibilité de renouer avec la tradition d'un feu d'artifice et la projection du film « D'ici, ça ne paraît pas si loin » en présence du collectif « Les Associés ».



DERNIERE MINUTE : L'orage du 25 juin a littéralement « balayé » notre village : beaucoup d'arbres sont tombés sur les routes, entravant la circulation, provoquant également des coupures d'électricité et d'eau. De nombreux services ont été mobilisés pour que le cours de notre vie soit le moins perturbé possible : Enedis, les élagueurs de Thiviers et les services des collectivités locales. Je remercie aussi la quasi-totalité de la population qui a fait preuve de patience et civisme.



Bruno Garrigue
Les Conseillères Municipales
Patricia Veyssière, Valérie Mottiez

A la claire fontaine...



Un pot sympathique aux saveurs du monde a réuni les Paleyracois autour de la fontaine des Spérits réhabilitée par les jeunes de l'association Sem&Vol.

Bravo à ces jeunes des chantiers d'engagement solidaires pour leur travail et merci pour les gourmandises de leurs pays qu'ils ont aussi eux-mêmes préparées.



Un joli moment de « Vivre Ensemble ».



Exposition « D'ici, ça ne paraît pas si loin »

Le pôle Culture de la municipalité organise la 1^{ère} manifestation de son mandat : exposition d'un collectif de photographes *Les Associés*.

Ce projet se déroulera sur l'ensemble des villages de notre commune du Buisson de Cadouin du 24 juin au 15 août :

- ⇒ Scénographie extérieure dans la cour de l'auberge de jeunesse de Cadouin
- ⇒ Exposition photos dans le hall du Cinéma
- ⇒ Projection d'un film lié à l'exposition : les 12 juillet et 5 août au cinéma Lux et le 15 août au théâtre de verdure de Paleyrac

D'ici, ça ne paraît pas si loin est une mission photographique en Nouvelle-Aquitaine créée par le collectif de photographes Les Associés. La photographie, mais aussi le son – plus de 150 heures d'entretiens – et la vidéo ont été utilisés pour ce projet. Imaginé à l'occasion de la réforme territoriale de 2015, *D'ici, ça ne paraît pas si loin* a pour but de questionner le sentiment d'appartenance. Il a mobilisé 5 photographes pendant 4 ans, de septembre 2015 à juin 2019 qui ont exploré les confins de la Nouvelle-Aquitaine, quelques-unes de ses agglomérations et la plupart de ses milieux naturels dans le but de se poser la question *Que veut dire être d'ici ?* Et de mettre en perspective les enjeux d'une société fragmentée face à des horizons de plus en plus larges – grandes régions, construction européenne, mondialisation... La mise en œuvre du projet a été abordée en trois parties, appelées *Le Périmètre*, *Le Voyage aquitain* et *Le Conte perdu*. Chacun de ces volets porte une intention précise :

Le Périmètre a pour questionnement le rapport ruralité/métropole. Les 1900 km de frontière terrestre de la nouvelle carte ont été arpentés pour souligner le sentiment d'abandon que vivent les habitants de ces « confins ».

Le Voyage aquitain a pris comme unité de mesure le temps commercial de la LGV Paris-Bordeaux, soit 2h04. Ce temps a été reporté sur le réseau ferré régional pour déterminer quatre destinations – La Coquille, Fumel, Pau-Mourenx et La Rochelle. Chaque lieu a fait l'objet de séries documentaires, dont certaines récurrentes – l'immigration, la jeunesse, l'habiter... – et d'autres en rapport avec des problématiques de l'endroit – désert médical, travail, vieillissement...

Le Conte perdu a pour objet le rapport entre récit et territoire, ou comment nous donnons du sens à nos peurs en créant des légendes. Cinq milieux forts de la région ont été abordés : le fleuve (la Dordogne), de Bort-les-Orgues au Bec d'Ambès ; la forêt en Creuse ; le littoral à Contis (Landes) ; le massif en Haute-Soule (Pays Basque) et le marais poitevin (Deux-Sèvres).

Plusieurs outils de restitutions :

Une exposition composée d'une quarantaine de tirages a été élaborée selon les codes de la proposition artistique et photographique. Elle exprime le volet le plus poétique du projet – *Le Conte perdu* –, où l'on retrouve le rapport au récit et à l'imaginaire. La question du masque – celui que l'on porte – et du symbole – le sens que l'on projette sur son environnement – articule l'exposition.



Une scénographie en extérieur a été créée pour représenter, de manière schématique, la géographie de la Nouvelle-Aquitaine. Destinée pour l'espace public, elle a pour but d'aller au devant de tous les publics. La partie documentaire du projet – *Le Périmètre* et *Le Voyage aquitain* – y est montrée de manière à évoquer les enjeux sociaux du territoire et sa diversité.



Le film donne la parole aux habitants. Construit à partir d'un matériau sonore important – plus de 100h d'interview –, il brosse le constat d'un vécu, d'un rapport à une société devenue peu lisible et de la tension qu'il existe aujourd'hui entre différentes échelles de territoires. Son architecture mêle, dans un dialogue permanent, toutes les écritures des photographes du collectif. Son but est de provoquer le débat, d'encourager la prise de paroles entre les auteurs et le public.

Le livre, de manière complémentaire au film, retrace le cheminement de l'habitant-photographe en quête de sens et d'un récit fédérateur dans un territoire censé être le sien. Construit selon le fil narratif classique d'un récit initiatique – en cinq temps librement inspirés par les travaux de Joseph Campbell sur le cheminement du héros –, il synthétise, par notre rapport à l'image, la construction d'une géographie subjective et affective en Nouvelle-Aquitaine.

La municipalité vous invite à venir profiter de cette exposition tout au long de l'été. Accès libre.



Bibliothèque Médiathèque municipale

La manifestation ESTIVALIVRE aura lieu le Mercredi 5 août prochain, de 10h à 18h

Animations régulières et services

Les rendez-vous culturels de la Bibliothèque, tels que les thés lectures, les dictées buissonnières ou encore les bébés lecteurs, ont dû être interrompus en raison des risques liés à l'épidémie. Ces animations reprendront leur rythme habituel dès la rentrée de septembre si les conditions sanitaires le permettent.

Les accueils de classe devraient également reprendre à la rentrée, le mardi et le jeudi matin.

Le portage de livres à domicile sera à nouveau possible dès septembre.

Conditions actuelles de prêt

Après une période de service en « drive », la Bibliothèque fonctionne à nouveau « en prêt direct », avec, pour le moment, des modalités particulières :

- ⇒ Pas plus de 3 personnes dans les locaux
- ⇒ 1 entrée et 1 sortie unique pour éviter de se croiser
- ⇒ Port du masque obligatoire
- ⇒ Gel hydroalcoolique à l'entrée
- ⇒ Pas d'accès internet ni de consultation sur place
- ⇒ La distanciation doit être respectée (marquage au sol)

La réservation des livres en ligne est toujours possible ainsi que des pochettes surprise pour les enfants :

<http://lebuissou.c3rb.org/opacnet>

Ou par téléphone au 05 53 23 86 08 ou par mail : bibliotheque.buisson@gmail.com

Estivalivre

La manifestation ESTIVALIVRE est maintenue et aura lieu le Mercredi 5 août prochain, de 10h à 18h (entrée libre).

Pour cette 24^{ème} édition, nous accueillerons 30 auteurs, 3 éditeurs et 15 bouquinistes professionnels. Des animations autour du livre et de la lecture seront au programme de la journée :

- ⇒ Thés lectures à 10h
- ⇒ Atelier bébés lecteurs à 10h30
- ⇒ Espace lecture enfants au centre de la place toute la journée
- ⇒ Expo photo « D'ici ça ne paraît pas si loin » du collectif Les Associés, dans le hall du cinéma ; projection du film à 17h et échanges et signatures avec les photographes toute la journée.

Cinéma Lux

Après trois mois de fermeture de vos salles, nous sommes heureux de vous proposer de nouveau du cinéma tous les jours et à différents horaires. Nous allons faire en sorte de vous offrir une programmation d'été la plus variée possible en nous adaptant au contexte actuel.

Pour vous accueillir, nous avons suivi scrupuleusement le guide sanitaire du cinéma, pour votre sécurité et la nôtre.



- ⇒ Atelier de reliure et démonstration du travail de relieur (atelier Legrand)
- ⇒ Atelier terre de 10h à 14h pour petits et grands (Anne Marty)
- ⇒ Livres et produits du Québec (comité de jumelage)
- ⇒ Jeux en bois à disposition et stand de jeux et objets bois (S. Galtier)
- ⇒ Vide-bibli des enfants (Amicale Laïque)

Pour tout renseignement concernant la Bibliothèque, son fonctionnement, ses animations ou ESTIVALIVRE :

Florence DUFOUR 05 53 23 86 08

bibliotheque.buisson@gmail.com

<https://www.facebook.com/mediatheque.lebuisson.1>

Retrouvez notre programme papier toutes les trois semaines près de chez vous ainsi que sur notre site internet

www.cinematuluxlebuisson.fr.

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook et Instagram.

L'équipe du cinéma





De gauche à droite, 1er rang : Stéphane Labrousse, Maryline Koepler, Patricia Veyssière, Marie-Lise Marsat, Jean-Marc Guin, Raymond
Eva Flores, Valérie Mottiez, Jean-Marc Laforce, Marianne Beyne - 3ème rang : Matthieu Praderie, Bruno Garrigue, Boris Coquard, Mich

Vos nouveaux élus :

Marie-Lise
Ma

Jean-Marc GOUIN

1er Adjoint

- Finances
- Commande publique
- Commerce, artisanat, agriculture

Maryline KOEGLER-LACOSTE

2ème Adjointe

- Affaires sociales, personnes âgées et/ou handicapées
- Culture et événementiel
- Vie scolaire et périscolaire, enfance jeunesse

Michèle FOURTEAUX

Conseillère municipale
déléguée

- Population
- Sécurité

Marianne BEYNE

Conseillère municipale
déléguée

- Vie scolaire et périscolaire
- Citoyenneté locale et Européenne

Danielle VAN DUJN

Conseillère municipale

Eva FLORES

Conseillère municipale

Valérie MOTTIEZ

Conseillère municipale

Matthieu PRADERIE

Conseiller municipal

Stéphane LABROUSSE

Conseiller municipal





Raymonde Descheemaekere, Michèle Fourteaux - 2ème rang : Danielle Van Duijn, Nathalie Verdier, Jean-Michel Leclercq, David Faugères, Michel Crémonini

e MARSAT
Maire

Jean-Marc LAFORCE

3ème Adjoint

Accessibilité et déplacements
Vie de quartier et espaces publics
Proximité, hygiène et sécurité

David FAUGERES

Maire délégué de Cadouin

- Urbanisme et environnement
- Travaux

Bruno GARRIGUE

Maire délégué de Paleyrac

- Sports
- Associations

Michel CREMONINI

Conseiller municipal
délégué

- Travaux
- Voirie & réseaux

Jean-Michel LECLERCQ

Conseiller municipal
délégué

- Communication
- Numérique

Patricia VEYSSIERE

Conseillère municipale

Raymonde DESCHEEMAEKERE

Conseillère municipale

Nathalie VERDIER

Conseillère municipale

Boris COQUARD

Conseiller municipal



Nos entreprises, nos commerces

Les Fées M&H - Dépôt Vente

16, Place de la Liberté
07 85 60 59 13 ou 06 07 12 34 81



Marie & Hélène sont originaires du Bugue et sont deux amies de longue date. C'est donc ensemble qu'en octobre 2019, elles décident de projeter cette aventure. L'ouverture initialement prévue en avril est finalement retardée pour se réaliser enfin le 16 juin.

Leur objectif est clair : redonner une seconde vie à des accessoires de mode et des vêtements pour adultes et pour enfants. Comment ? Une sélection est réalisée avec elles parmi les vêtements que vous leur apportez. Ils seront ensuite mis en vente pour une durée de 2 mois.

Marie et Hélène sont très heureuses de l'accueil bienveillant reçu en arrivant au Buisson de Cadouin, que ce soit des habitants, des professionnels ou de la municipalité. Nous leur souhaitons de rester longtemps parmi nous.



AniMaVet

DV Marjorie Maertens - 15, Avenue d'Aquitaine
05 53 22 01 58
contact@animavet.pro

Site Internet: www.animavet.pro

La vétérinaire Marjorie Maertens s'est installée dans notre village il y a près de 18 ans au sein de la SCP Wolters Gareil Maertens Tops.

Particulièrement attachée à sa clientèle et au village, elle a décidé de reprendre l'activité canine en solo. Depuis le 1^{er} Juillet, elle vous accueille avec Estève et Nikita, ses 2 assistantes vétérinaires, dans les mêmes locaux au sein d'AniMaVet – Cabinet médico-chirurgical Vétérinaire pour animaux de compagnie. Consultations sur RDV.



La Voix du Son

Fabien Lysiak
Gavernat
05 53 23 71 24



Arrivé de Paris en 2006 au Buisson de Cadouin, Fabien et Aurélie ont accompagné de nombreuses personnes âgées en tant que famille d'accueil au lieu-dit Le Placial, près de Gavernat.



Une belle aventure qui prendra un nouveau chemin à partir du 17 août, car Fabien démarrera alors son **activité de massages sonores aux bols tibétains**, dans sa maison préparée pour vous accueillir. *"Le massage aux bols tibétains a pour objectif de créer une ambiance vibratoire propice à la détente. Et j'ai eu la chance d'être formé par Yohann Bossé à Biarritz, une référence de cette discipline."* En parallèle, le lieu se voudra être un espace bien-être associé à un spa. Le Buisson de Cadouin va donc s'étoffer prochainement d'une offre bien-être inédite qui, espérons-le, aura tout le succès souhaitable auprès des locaux comme des touristes.

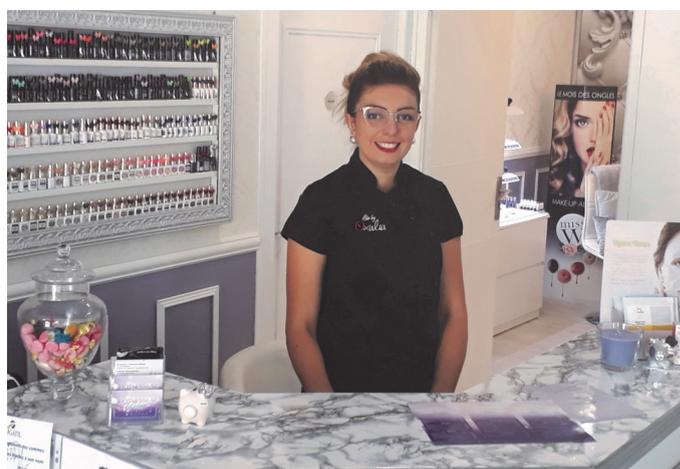
Institut Le Temps d'Une Beauté

3, Place de La Liberté
07 86 79 86 39
lafayeamandine@gmail.com



L'Institut Le Temps d'Une Beauté a ouvert en décembre 2019. Cet établissement est dirigé par Amandine Lafaye qui vous propose un panel traditionnel de soins : épilation, soins du corps, manucure et pédicure. A la recherche de nouvelles tendances, elle accueille avec ou sans rendez-vous. En activité depuis 2009, elle favorise dorénavant les produits Bio.

Originaire des Eyzies, et habitant à quelques kilomètres, elle souhaitait travailler localement. C'est ainsi qu'elle est arrivée dans notre commune. Nous lui souhaitons le meilleur dans son activité.



Un nouveau mode de collecte des déchets

Mis en place par le SMD3 (Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne), son objectif est de réduire de moitié nos déchets éliminés en enfouissement d'ici 2025, pour répondre à la loi de Transition énergétique et au Grenelle de l'Environnement.

Sur notre commune, le ramassage en porte-à-porte est donc désormais remplacé par **16 Points d'apports volontaires** avec chacun **4 containers** (en actionnant la barre-pédale en bas, les mains sont libres) :

■ **Container vert pour le verre** (pots, bouteilles...), à déposer sans couvercle ni bouchon.

■ **Container marron pour les gros cartons**, à jeter à plat, démontés et aplatis.

■ **Container jaune pour tous les emballages** (plastiques, métal, carton, papier...) et les papiers (journaux, magazines...) à jeter en vrac (pas de sac jaune) et sans les agglomérer (ne pas mettre de sachets plastiques dans un emballage cartonné par exemple).

■ **Container gris pour les ordures ménagères résiduelles** : sac obligatoire (60 litres maximum).

Attention ! Gestes barrières Covid-19 : mouchoirs, gants, lingettes et masques à usage unique sont à jeter dans un sac plastique dédié, jamais avec les recyclables !

La redevance incitative : Comment ça fonctionne ?

C'est une contribution demandée aux usagers pour financer le service public des déchets (la collecte, les déchèteries, le traitement et le développement de nouvelles filières de recyclage). Calculée selon la production réelle de déchets non recyclables des foyers, elle remplace la taxe d'enlèvements des ordures ménagères basée sur la valeur locative de chaque logement. Elle est composée d'un **abonnement annuel** + un **forfait de base**, incluant de 24 à 72 ouvertures et calculé en fonction de la composition de chaque foyer.

Les déchets recyclables des containers vert, marron et jaune peuvent donc être déposés sans restriction, tandis que le dépôt dans le container gris est contrôlé grâce à un badge d'accès personnel qui permet de déverrouiller le tambour et comptabiliser les ouvertures (à partir du 20 juillet).

Des solutions pour réduire et valoriser nos déchets

Développer le compostage : afin de réduire le volume des poubelles et le désagrément des odeurs, c'est le moment de développer un compost pour votre jardin-potager !

Un **composteur individuel** peut être commandé au SMD3 (10€ pour un 300 litres et 20€ pour un 600 litres). Des **composteurs collectifs** vont être installés prochainement dans les bourgs du Buisson et de Cadouin par la Commune pour les usagers qui ne disposent pas d'espaces de jardin suffisants.

Favoriser le recyclage et le réutilisable : pensez à **donner une deuxième vie à certains objets ou vêtements** encore utilisables ! Livres, vêtements, accessoires, mobilier... peuvent être donnés, vendus, troqués...

Plusieurs **recycleries** existent alentours (Les Récup'acteurs au Bugue, Le Tri porteur 24 à Couze-Saint-Front...), et un **dépôt-vente** de vêtements existe désormais au Buisson de Cadouin.



Penser à la déchèterie : certains déchets doivent être impérativement apportés en déchèterie (**Le Bugue et Siorac**). Les dépôts des particuliers sont **compris dans l'abonnement de la redevance incitative** mais le badge sera indispensable pour accéder aux sites.

Soyez vigilants concernant les piles et accumulateurs, ampoules et néons, cartouches d'encre... petits objets très polluants à trier impérativement (récupérés aussi dans les commerces).

Des difficultés subsistent...et les initiatives s'organisent !

Les possibilités de réduire nos déchets sont nombreuses mais plusieurs difficultés subsistent néanmoins : **l'accessibilité pour les personnes âgées et à mobilité réduite, le coût possiblement hors forfait** pour certains usagers (couches bébé, protections jetables), la réorganisation du tri pour les **professionnels** de la restauration, les déchets générés par les **touristes de passage**... Le SMD3 propose, par exemple, des aides à l'achat de couches bébé lavables, et poursuit sa réflexion pour apporter d'autres solutions. De son côté, la Commune souhaite accompagner au mieux les habitants dans cette transition et **fait remonter régulièrement les difficultés**. N'hésitez pas à faire de même !

Le "système D" est à l'œuvre ici et là : **la solidarité s'organise** entre voisins, entre générations (un enfant du quartier assumant la corvée des aînés), on récupère pour nourrir les poules ou le cochon d'un voisin... Certains privilégient les **achats en vrac, la réutilisation des sacs ou des contenants** (barquettes de fraise...), on prévoit sa boîte pour récupérer un plat à emporter. Autant de petits gestes simples, pour **lutter contre le gaspillage et réduire nos déchets**. L'enjeu est bien réel : **70% des ordures ménagères jetées dans le sac noir pourraient être détournés pour valorisation !**

Malgré tout, certaines incivilités persistent. **Faisons preuve de bonne volonté et ne ternissons pas l'image de nos villages, dont l'économie touristique fait vivre des milliers de personnes. Respectons le travail des agents communaux et celui du personnel qui assure le recyclage.**

Misons sur l'intelligence collective !

Les usagers ne disposant pas encore de leur badge doivent contacter le SMD3 au 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé). smd3.fr



La police du maire

Devant le nombre croissant d'incivilités mais surtout d'accidents liés à la non maîtrise des chiens par leur maître, nous sommes dans l'obligation de rappeler la loi et les textes qui s'y rattachent.

L'arrêté municipal du 26 janvier 2017 stipule que tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération. Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit sans délai à la SPA de Bergerac. Le non-respect de la loi peut vous coûter une contravention de 38 à 150 € en vertu de l'article R. 610-5 du code pénal.

L'identification (tatouage ou puce) des chiens est obligatoire dès l'âge de 4 mois. Elle permettra de retrouver rapidement les détenteurs d'un animal perdu. Tout changement de propriétaire doit être signalé.

Les chiens dits dangereux (catégorie 1 et 2) doivent être déclarés en mairie. Leur propriétaire doit être en mesure de présenter à tout agent de la force publique un permis de détention ainsi que les papiers du chien, un certificat d'assurance et son carnet de santé. Les lieux publics ou ouverts au public leur sont interdits. Ces chiens sont tolérés sur la voie publique à condition qu'ils soient muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Les personnes ayant la responsabilité ou la garde d'un animal mis en cause, peuvent être poursuivies civilement, administrativement et pénalement.

Quelques rappels

Utilisation des tondeuses

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuses, perceuses...), sont autorisés à savoir :

- * les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- * les samedis de 9 h à 12 heures et de 15 h à 19 heures,
- * les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 heures.

Brûlage des déchets réglementé

(arrêté préfectoral n° 24-2017-04-05-001)

Du 1er mars au 30 septembre, il est strictement interdit de brûler à l'air libre des déchets verts. En dehors de cette période, du 1er octobre à fin février, le brûlage des déchets issus des travaux d'entretien (taille, tonte, ...) est soumis à déclaration au minimum 3 jours avant la date prévue (imprimé disponible en mairie).

Le brûlage de tout autre déchet (plastics, cartons, pneus...) demeure interdit.

Débroussaillage

Afin de lutter contre le risque incendie, les terrains situés en zone sensible et en zone urbaine, qu'ils soient construits ou non, doivent être débroussaillés. Hors zone urbaine, le propriétaire doit débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de ses constructions.



Il est rappelé que dans le périmètre de la zone de baignade de la plage de Vic, tout chien doit être impérativement tenu en laisse, sous peine d'amende.

Pour une question d'hygiène, des poubelles pour déjections canines vont être installées sur la plage de Vic et sur la place du cinéma. Les propriétaires de chiens sont invités à respecter l'environnement.

RAPPEL URBANISME : GROTTE DE CUSSAC ET SES ABORDS

Les propriétaires de terrains situés sur le site classé de la grotte de Cussac et de ses abords doivent obligatoirement déposer une demande d'autorisation en mairie afin que les services de l'état soient consultés, avant d'effectuer des travaux (constructions, exploitation forestière, coupes de bois...).

Les travaux réalisés peuvent avoir des influences graves, immédiates et à venir sur les conditions de conservation de la grotte.



Permanence Police Municipale

Le policier municipal reçoit les mercredis après-midis de 14 h à 16 h, à la mairie du Buisson :

- ⇒ mains courantes
- ⇒ Réclamations
- ⇒ Signalements
- ⇒ Conseils



Expression d'élus



Cher.ère.s concitoyen.ne.s,

Élu.e.s depuis le 15 mars dernier, nous avons pu enfin prendre effectivement nos fonctions pour une durée de 6 ans. Lourde charge qui est la nôtre : représenter 26 % de la population de la commune avec 2 élu.e.s sur 19 !

Nous tenons tout d'abord à remercier toutes celles et tous ceux qui, par leur vote, ont soutenu les valeurs et le projet que nous avons portés durant cette campagne. Toute l'équipe « Le Buisson de Cadouin en transition » s'associe à nous et reste mobilisée pour que notre commune aborde les défis de ce siècle avec lucidité et enthousiasme.

Nous soutiendrons toutes les initiatives du conseil municipal allant vers :

→ **Plus de démocratie active.** Cela passe notamment par le strict respect de règles éthiques rigoureuses. Nous avons donc signé avec enthousiasme la charte de l'élu.e local.e lors du premier conseil municipal.

→ **Un vivre ensemble de qualité.** Pour cela, il est nécessaire de faire preuve de solidarité et développer une offre culturelle diversifiée ouverte à tou.te.s.

→ **Une valorisation de l'environnement.** La systématisation

d'achats publics responsables, la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables et des solutions de transport adaptées à nos besoins sont des priorités qui nous semblent incontournables pour aborder les prochaines années avec sérénité.

Nous veillerons à ce que les promesses de campagne de la majorité qui allaient dans le sens du projet que nous avons porté ne restent pas lettres mortes. Il est en effet important que les citoyens aient confiance en leurs élus et donc en notre démocratie.

Nous exprimerons avec conviction nos désaccords lorsque nous jugerons que les propositions faites ne relèvent pas selon nous de l'intérêt général. Nous avons, par exemple, refusé de prendre part au vote de l'élection du premier magistrat de la commune, la seule candidate étant en situation de cumul de mandats, ce à quoi nous sommes fondamentalement opposés.

De vive voix, au détour d'un chemin ou par courriel (lesondubuis@orange.fr), si vous avez des questions à nous poser, des informations à nous faire parvenir, n'hésitez pas !

Les élu.e.s de la liste *Le Buisson de Cadouin en Transition*,
Boris COQUARD ; Nathalie VERDIER

SUCCÈS POUR LE DON DE SANG !

Mercredi 1er Juillet, la salle du PAC a accueilli comme chaque année les donneurs de sang volontaires lors d'une collecte qui a généré 89 prélèvements, dont 2 faits par de nouveaux donneurs ! Organisée par l'**EFS (Etablissement français du sang)**, avec le soutien de l'**ADSB (Amicale des donneurs de sang bénévoles) de la région du Bugue**, toutes les mesures de précaution étaient en oeuvre pour assurer un don en toute sécurité. Le résultat de cette collecte est encourageant car supérieur à l'an passé ! Depuis le confinement, les donneurs sont globalement moins nombreux alors que les besoins des patients sont toujours aussi importants.

En donnant votre sang, vous sauvez des vies !

Consultez les dates des prochaines collectes et informez vous sur dondesang.efs.sante.fr

Merci à tous les donneurs pour leur générosité !

Merci aux bénévoles pour leur aide !

Marie-Lise Marsat, Eva Flores, Marianne Beyne
Membres bénévoles de l'ADSB région du Bugue



Foyer rural de Cadouin

4^{ème} concert autour de l'orgue

Le confinement a suspendu toutes les activités du Foyer Rural, toutefois ce concert est maintenu, il sera organisé dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Samedi 26 septembre à 20h30 dans l'église de Cadouin : Le Foyer Rural refait appel à l'ensemble instrumental de chambre « Arc en Scène » - violon, violoncelle et orgue - pour un concert de musique classique autour de l'orgue italien du 17^{ème} siècle.

Direction artistique Jean-Renaud LHOTTE.

Renseignements au 06 46 46 18 19 ou par mail à foyer-rural.cadouin@orange.fr.



« Arc en Scène » se produira à l'Abbaye

Vos manifestations de l'été

Brocantes, vide-greniers, salons

Dimanche 26 juillet: Vide grenier du twirling bâton
Samedi 12 et dimanche 13 septembre Salon des antiquaires
Dimanche 20 septembre : Vide grenier de l'Amicale Laique

Repas marchés de producteurs locaux

Tous les jeudis soirs, du 16 juillet au 20 août, à Cadouin

Les vendredis gourmands

Tous les vendredis soirs, du 17 juillet au 28 août, au Buisson, sur la place du Général de Gaulle

EXPOSITION

« D'ici, ça ne paraît pas si loin » - Collectif de photographes associés : dans le hall du Cinéma et la cour de l'Auberge de Jeunesse, jusqu'au 15 août - Accès libre.

Fête du 15 août à Paleyrac

Concours de Pétanque, à partir de 14 h
Projection en plein air au théâtre de verdure du film de l'exposition « D'ici, ça ne paraît pas si loin » du collectif de photographes associés
Feu d'artifice (sous réserve)

Les concerts au PAC

Dimanche 26 juillet : Récital de piano, Clément Lefebvre, lauréat du concours Long, à 21 h
Dimanche 20 septembre : Récital Eléonore Darmon violon Antoine de Grolee piano, à 17 h

Les concerts à l'Abbaye de Cadouin

Mercredi 29 juillet : Chœur de filles de la Maitrise de Bordeaux à 20 h 30 (musique sacrée baroque, classique et contemporaine)
Vendredi 21 août : « The Dulwich Singers » à 18 h (musique sacrée et d'été Mozart, Buxtehude)
Samedi 26 septembre : Concert autour de l'Orgue - Ensemble instrumental de chambre « Arc en Scène » à 20 h 30

Les Music Halle

Tous les mardis et jeudis soirs de l'été : apéros concerts sur la place de l'Abbaye de Cadouin

Les quines

Samedi 26 septembre : Quine des retraités agricoles

Estivalivre

Mercredi 5 août : 24ème édition de la fête du livre

Cinéma en plein air

Cadouin : 21 juillet et 4 août
Au Buisson, plage de Vic : 28 juillet et 19 août

Etat civil

Naissances

Valentine BOISSERIE, Les Gavachs Cadouin
Héla BENEY, Chemin de la Mer
Lucien SOUDAIS, avenue des Sycomores
Alexandre BOUCHERON, Place du 8 mai 1945
Séréna BOUTADE, Rue François Meulet
Nina ATTIA, Les Spérits Paleyrac
Thibaut GUYON, Bel Air Cadouin

Mariages

Marie-José SANCHEZ et Jérôme VERICEL, route de Lacoste
Marianne MENDELSON et Maximilien STAINIER, rue du St Suaire

Décès

Raymonde FARGUE, 89 ans, résidence Sycomores
Roger VOISIN, 87 ans, Clos du Verger
Claude LECONTE, 73 ans, avenue des Sycomores
Sylvain DELORD, 90 ans, Fontenille
Ernest DELORD, 94 ans, Ehpad de Cadouin

Décès (suite)

Alain DILLET, 81 ans, route de Cabans
Robert PHENIX, 98 ans, Ehpad de Cadouin
Stéphanie MORALES, 45 ans, Le Couderc Paleyrac
Marie-Jeanne VALAT, Plessé (44)
Henriette PEYRUCHAUD, 76 ans, rue de la Jacatte
Raymond BOIS, 76 ans, route de Cabans
Colette L'EXACT, 97 ans, le Terme de Ferrand
Jacqueline JOUVE, 87 ans, rue de la République
Simone VEYSSIERE, 84 ans, Le Jardin
Emilien ARTIGNY, 80 ans, rue du 14 juillet
Moïse CAU, 72 ans, Chemin du Petit Mas
Maurice DANNELY, 93 ans, la Marpa
Sylvain PECHAVIT, 43 ans, route de Cabans
Josette JACQUET, 68 ans, Fontenille
René DELTHEIL, 82 ans, Caumon
Michel CARPENTIER, 68 ans, rue de Traux
Lucien BOURINET, 87 ans, route de Siorac

Suivez l'actualité de notre commune sur Facebook :

Municipalité du Buisson de Cadouin

Directrice de publication :
Marie-Lise Marsat

Mairie du Buisson de Cadouin — 24480 LE BUISSON DE CADOUIN

Comité de rédaction : Jean-Michel Leclercq, Maryline Koegler, Marianne Beyne, Michèle Fourteaux, David Faugères, Bruno Garrigue. Merci à tous les autres contributeurs. Mise en page : Chantal Saire

Tirage : 1200 exemplaires

